



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 28-juin-2023

Numéro de révision 1

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit Brox M

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 000184

Numéro UN ou numéro d'identification 3082

Synonymes Aucun

Numéro(s) d'enregistrement 32472

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Herbicide

Restrictions d'utilisation Suivez les instructions de l'étiquette

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identificateur du fournisseur initial

ALBAUGH LLC
1525 NE 36th St,
Ankeny, IA 50021 USA

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

CANUTEC (613) 996-6666

2. Identification des dangers

Classification

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Danger par aspiration	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Danger

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion
Nocif par inhalation
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires



Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs et aérosols

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Ingestion

Rincer la bouche

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée

Autres renseignements

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. Très toxiques pour les organismes aquatiques.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Solvent Naphtha (Pétroleum), Heavy Aromatic	64742-94-5	30.99-33.93	-	
MCPA Ethylhexyl Ester	29450-45-1	23.54-28.32	-	
Bromoxynil octanoate	1689-99-2	23.54-28.32	-	
Other Ingredients	PROPRIETARY	>5.0	-	
Naphthalene	91-20-3	4.0-5.0	-	

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux	Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. Une consultation médicale immédiate est requise.
Inhalation	L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Déplacer à l'air frais. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. En cas de respiration difficile, (un personnel formé devra) administrer de l'oxygène. Get immediate medical attention. Un œdème pulmonaire retardé peut se produire.
Contact avec les yeux	Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver la peau à l'eau et au savon.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. DANGER D'ASPIRATION PAR INGESTION - PEUT PÉNÉTRER DANS LES POUMONS ET CAUSER DES LÉSIONS. En cas de vomissements spontanés, garder la tête plus basse que les hanches pour empêcher une aspiration. Consulter immédiatement un médecin.
Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins	S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Consulter la section 8 pour plus de renseignements.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Difficulté à respirer. Toux ou respiration sifflante. Vertiges.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins En raison du danger d'aspiration, il ne faut pas faire vomir ou effectuer un lavage gastrique à moins que le risque ne soit justifié par la présence d'autres substances toxiques.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
Incendie majeur	AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Aucun renseignement disponible.
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité au choc	Aucun.
Sensibilité à la décharge électrostatique	Aucun.

Équipements de protection spéciaux Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention

et précautions spéciales pour les pompiers complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.

Autres renseignements Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. S'assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Garder sous clef. Stocker à l'écart des autres matières.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Naphthalene 91-20-3	TWA: 10 ppm TWA: 52 mg/m ³ STEL: 15 ppm STEL: 79 mg/m ³ Skin	TWA: 10 ppm Skin	TWA: 10 ppm Skin	TWA: 10 ppm TWA: 52 mg/m ³ STEL: 15 ppm STEL: 79 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	En cas de risques d'éclaboussures, porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.
Protection des mains	Porter des gants appropriés.
Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié.
Protection respiratoire	Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.
Considérations générales sur l'hygiène	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipulé le produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Liquide
Couleur	Aucune donnée disponible
Odeur	Faible amine-like
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	2.7 - 3.7	Aucun connu
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point d'éclair	> 100 °C / 212 °F	Aucun connu
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun connu
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	<1 x 10 ⁻⁴ mPa (40°C) (bromoxynil octanoate)	Aucun connu
Densité de vapeur relative	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité relative	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Solubilité dans l'eau	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Coefficient de partage	log Pow = 5.9 (pH 7) (25°C) (bromoxynil octanoate)	Aucun connu
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température de décomposition		Aucun connu
Viscosité cinématique	8.82 cSt	Aucun connu
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucun connu

Autres renseignements

Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.
Point de ramollissement	Aucune donnée disponible
Masse moléculaire	Aucune donnée disponible
VOC content	Aucun renseignement disponible
Masse volumique du liquide	1.12 – 1.16 g/mL (9.4-9.7 lb/gl)*
Masse volumique apparente	Aucune donnée disponible

*Listed density is an approximate value and does not necessarily represent that of a specific batch

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Aucun renseignement disponible.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Chaleur excessive.

Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Produits de décomposition dangereux Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Peut causer un œdème pulmonaire. L'œdème pulmonaire peut être mortel. Peut causer une irritation des voies respiratoires. Nocif par inhalation. (sur la base des composants).
Contact avec les yeux	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut causer une irritation.
Contact avec la peau	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Ingestion	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Potentiel pour une aspiration en cas d'ingestion. Peut causer des lésions aux poumons en cas d'ingestion. L'aspiration peut causer un œdème pulmonaire et une pneumonite. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. (sur la base des composants).

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	Difficulté à respirer. Toux ou respiration sifflante. Vertiges.
------------------	---

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité

DL50 par voie orale	> 700 mg/kg
DL50 par voie cutanée	> 5050 mg/kg
CL50 par inhalation	> 2.34 mg/l

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Solvent Naphtha (Petroleum), Heavy Aromatic 64742-94-5	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2 mL/kg (Rabbit)	> 590 mg/m ³ (Rat) 4 h
MCPA Ethylhexyl Ester	= 1300 mg/kg (Rat)	-	-

29450-45-1			
Bromoxynil octanoate 1689-99-2	= 238 mg/kg (Rat) = 250 mg/kg (Rat)	= 1310 mg/kg (Rabbit) = 1675 mg/kg (Rabbit) > 2 mg/kg (Rat)	-
Naphthalene 91-20-3	= 1110 mg/kg (Rat) = 490 mg/kg (Rat)	= 1120 mg/kg (Rabbit) > 20 g/kg (Rabbit)	> 340 mg/m ³ (Rat) 1 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Légèrement irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irrite modérément les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée N'a pas causé de sensibilisation chez des animaux de laboratoire.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Naphthalene 91-20-3	A3	Group 2B	Reasonably Anticipated	X

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

Groupe 2B* : Non cancérogène chez le rat ou la souris. Inscrit dans la catégorie 2B par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), mais l'opinion d'experts basée sur le poids de la preuve est que la classification comme cancérogène n'est pas justifiée.

Toxicité pour la reproduction Contient un agent toxique pour la reproduction connu ou suspecté. Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

12. Données écologiques

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Solvant Naphtha (Pétroleum), Heavy Aromatic 64742-94-5	EC50: =2.5mg/L (72h, Skeletonema costatum)	LC50: =19mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =2.34mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =1740mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =45mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =41mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	EC50: =0.95mg/L (48h, Daphnia magna)
MCPA Ethylhexyl Ester 29450-45-1	EC50: =0.46mg/L (72h, Pseudokirchneriella subcapitata) EC50: =0.43mg/L (96h, Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: 3.2 - 4.6mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =3.2mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: >0.55mg/L (96h, Lepomis macrochirus)	-	EC50: =0.29mg/L (48h, Daphnia magna)

Naphthalene 91-20-3	EC50: =0.4mg/L (72h, Skeletonema costatum)	LC50: 5.74 - 6.44mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =1.6mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 0.91 - 2.82mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =1.99mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =31.0265mg/L (96h, Lepomis macrochirus)	-	LC50: =2.16mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: =1.96mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: 1.09 - 3.4mg/L (48h, Daphnia magna)
------------------------	--	--	---	---

Persistence et dégradation Aucune donnée disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Solvent Naphtha (Pétroleum), Heavy Aromatic 64742-94-5	6.1
Naphthalene 91-20-3	3.6

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

TMD

Notes	Section 1.45.1 of the TDG Regulations provides an exemption from documentation and safety marks only for this product and only when transported by a road or railway vehicle.
Numéro UN ou numéro d'identification	3082
Désignation officielle de transport de l'ONU	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.
Classe (s) de danger relatives au transport	9
Groupe d'emballage	III
Désignation	UN3082 Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s., (MCPA Ester, bromoxynil), Class 9, PG III, Marine Pollutant

IATA

Numéro UN ou numéro d'identification	3082
Désignation officielle de transport de l'ONU	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.
Classe (s) de danger relatives au transport	9
Groupe d'emballage	III
Nom technique	Bromoxynil octanoate, MCPA Ethylhexyl Ester
Désignation	UN3082 Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s., (MCPA Ester, bromoxynil), 9, III, Marine Pollutant

IMDG

Numéro UN ou numéro d'identification	3082
Désignation officielle de transport de l'ONU	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.
Classe (s) de danger relatives au transport	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	P
Désignation	UN3082, Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s., (MCPA Ester, bromoxynil), 9, III, Marine Pollutant

15. Informations sur la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

TSCA	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
LIS/LES	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
EINECS/ELINCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
ENCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
IECSC	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
KECL	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
PICCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
AIIC	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AIIIC - Australian Inventory of Industrial Chemicals

16. Autres informations

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé	2Inflammabilité	1	Instabilité	0	Dangers particuliers	-
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé	2Inflammabilité	1	Dangers physiques	0	Protection individuelle	X

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**Légende 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation de la peau

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)
 Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis
 Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)
 EPA (Agence de protection de l'environnement)
 Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)
 Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis
 Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)
 Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)
 Base de données de substance dangereuses
 Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)
 Classification SGH - Japon
 Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
 NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)
 National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)
 Bibliothèque nationale de médecine
 NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)
 Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)
 Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique
 Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique
 Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique
 Organisation mondiale de la Santé

Date de révision 28-juin-2023

Note de révision Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique